Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2023
Procés verbal

Le 10 mai 2023 à 10H, les membres de l'Association pour la valorisation des bois des territoires du Massif central se sont réunis en assemblée générale en présentiel à la Maison de la Forêt et du Bois, 10 allée des eaux et forêts, à Lempdes.

Présences des membres :

Adhérents : Jean-Marc Arzillier, Pierre Barbier, Jules Chanal, Luc Eyer, Sébastion Gallardo, Rémi Générier, Serge-Henri Gourbe, Chrystel Guilhot, Christian Malavieille, Jérome Montet, Jean-Christophe Montmartin, Lionel Piet, Benjamin Saby, Nicolas Sanchez, Guillaume Villié, Francis Maliges.

Excusés avec pouvoir : Alain Féougier, Julien Coutenceau, Patricia Morhet-Richaud

Excusés sans pouvoir : Jean-Michel Bertrand, Brice Chouvet, Catherine Dessagne, Alban Gouny,

Présents – non-adhérents : Cécile Sanspeur, Cyprien Levallois, Céline Barbier, Damien Blondiaux, Marie Forêt, Agathe Catteau, Pierre Gérard, François Laprononcière, Mickael Paut, Laurent Truphème, Jean Vallon, Eric Maratray, Jean-Pierre Mathé, Fabien Lamy, Jérémie Maillot, Ludovic Claustre

Les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :

- Partie statutaire : Bilan 2022 et perspectives
- Bonnes pratiques des entreprises : « BTMC, un avantage concurrentiel pour les marchés »
- Synergie entre les démarches bois local : Le développement de BoisLocal et le travail entre les démarches
- Des dispositifs tremplins pour le bois local et durable certifié : Le Cluster Eco-bâtiment et Envirobat
- Signature de la convention entre les Communes forestières Massif central et BTMC

Les annexes de l'Assemblée Générale :

⇒ Rapport d'activité 2022 - *Annexe 1*
⇒ Rapport financier 2022 (bilan, compte de résultat et annexe) – *Annexe 2*
⇒ Cotisations et redevances 2023 – *Annexe 3*

Délibérations de l'AG :

✓ Le rapport moral est adopté à l'unanimité des voix délibérantes
✓ Le rapport d'activité, dont le bilan technique 2022, est adopté à l'unanimité des voix délibérantes
✓ Les comptes 2022 sont adoptés à l'unanimité des voix délibérantes

La séance est levée à 12h00